

MODERNER TEMPELH.-ORDEN. 521

der Großmeister bis zum J. 1812!

Hier ist zuvörderst der obige Art.: *la société de l'ALOUAU*, nachzulesen. S. dazu „*Nicolaï's* Bemerkungen“ u. s. w., im Anhang, S. 36 f.! Ferner wird vom Br. *Bazol* in seinem „*Manuel*“, (ed. 1819,) p. 67-69, bemerkt:

„Il est des gens, pour qui rien n'est sacré. Ce qui mérite la vénération, est précisément ce dont ils s'emparent, pour l'avilir par le coupable usage, qu'ils en font. Je veux parler de la secte, ou, pour dire improprement, comme tout le monde, de la *Maçonnerie templière*. — Croira-t-on que l'ordre illustre et malheureux des *Templiers*, — que cet ordre, détruit par la cupidité d'un roi et la lâche complaisance d'un pontife ambitieux, que la postérité accuse aussi de jalousie et d'avidité, — croira-t-on, dis-je, que cet ordre, vénéré de presque tout l'univers, a servi pendant la révolution de voile et de prétexte à la réunion de vils intrigans, de scélérats insensés? — On le concevra avec peine; on ne devinera point, par quel art ou par quel excès d'audace le crime aura su fasciner les yeux au point de faire croire à l'identité de brigands domestiques et de loyaux chevaliers, comme je vais essayer de le démontrer.“

„Des hommes nés dans la fange, et dont l'âme abjecte est au-dessous de tout ce qu'il y a de plus vil dans la nature, imaginèrent en 1793, de se dire les successeurs des *Templiers*. Dans leur audace impie ils portèrent le scandale jusqu'à se re-

vêtir du manteau sacré de l'ordre, jusqu'à employer ses formes mystérieuses, jusqu'à profaner ses plus saintes maximes. Sous ce voile, qu'ils teignirent bientôt de sang, les *Jacobins* de 1793 se souillèrent des plus affreux attentats. A une époque moins éloignée reparaissant sous les couleurs de la légitimité, ils recommencèrent leurs sacrilèges et leurs forfaits. —

„Je m'arrête malgré moi; ma plume se refuse à défendre plus long-tems la *Franche-Maçonnerie* de tout rapport avec des hommes, qui feraient haïr l'espèce humaine, si par quelques scélérats on devait juger tous les hommes.“

„Les légitimes successeurs de *Jacques Molay* et de ses chevaliers existent; et dignes de leurs illustres fondateurs, ils honorent par leurs hautes vertus, leurs talents, leur excellent esprit, non la *Maçonnerie dite templière*, mais la véritable association des *Chevaliers du Temple*.“

Von diesen *Tempelrittern* heißt es in der „*Encyclop. maçonn.*“, T. II, p. 390:

„Si dans les hauts grades de quelques rites il y en a, qui ont une *couleur templière*, on aurait tort d'en conclure que les *Templiers* sont les pères de l'institution maçonnique. D'abord ces grades ne sont pas la *maçonnerie*; ils n'en sont que la *superfétation*. Le *Grand Orient* de France en a long-tems porté le même jugement et ne leur a donné le *droit de cité* que malgré lui. En second lieu, il y a entre les principes et les formes des *templiers* et des *maçons* non seulement une grande différence, mais même opposition complète en bien des points. Aussi sommes-nous encore à concevoir